

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°30/21**

**SECRETAIRE DE
SEANCE**

Séance du 25 octobre 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, le 30 septembre 2021, s'est réuni à la salle de l'Obélisque à Senlis, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 38

votants : 52

Date de convocation :
30 septembre 2021

PRESENTS :

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, François DESHAYES, Gil METTAL, Audrey HAVEZ, Jean-François RENARD

Collège des Communes : Célia DELAHAYE, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Benoit THIBAUT, Corinne TANGE, Virginie PARDO, Serge LECLERCQ, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Magali MAZURIER, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Sylvie LECLAIR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Didier WROBLEWSKI, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Aurélie LECLERE, Guillaume LEGER, Patrick BARETT.

Avaient donné pouvoir : Stéphanie VAN EUW à Jean-François RENARD, Thibault HUMBERT à Jean-François RENARD, Anne LEFEBVRE à Patrice MARCHAND, Ariane COLLARD à Yves CHERON, Alexis MENDOZA-RUIZ à Patrice URVOY, Jacques RENAUD à Daniel DRAY, Thierry BROCHOT à Hervé POTEAUX, Jean-Paul DOUET à François DROUIN, Philippe FROIDEVAL à François DROUIN, Dimitri ROLAND à Patrice URVOY, Françoise DUBREUCQ à Serge LECLERCQ, Paule LAMOTTE à Michel MANSOUX, Nicolas de la FOURNIERE à Patrice MARCHAND, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Assistaient également : Philippe BEC, Secrétaire général de Val d'Oise Environnement, Gilles SINET, Président d'AP3F, Pierre BOUILLON, ONF - Responsable de l'Unité territoriale des Trois Forêts, Delphine BACQUAERT, Chargée de mission au Conseil départemental de l'Oise, Violaine LE ROUX, Déléguée territoriale au Conseil départemental du Val d'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du PNR.

L'article L 2121 – 15 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Comité syndical nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- désigne Serge LECLERCQ secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 04/11/2021
Reçu en préfecture le 04/11/2021
Affiché le **SLO** Pour copie conforme.
ID : 060-256005638-20211025-DELIB302021-DE

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°31/21**

**ADOPTION DES
PROCES-VERBAUX
DES COMITES
SYNDICAUX DU 22
AVRIL 2021 ET DU 10
MAI 2021**

Séance du 25 octobre 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, le 30 septembre 2021, s'est réuni à la salle de l'Obélisque à Senlis, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS :

NOMBRE DE DELEGUES Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, François DESHAYES, Gil METTAI, Audrey HAVEZ, Jean-François RENARD

en exercice : 86

présents : 38

votants : 52

Date de convocation :
30 septembre 2021

Collège des Communes : Célia DELAHAYE, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Benoit THIBAUT, Corinne TANGE, Virginie PARDO, Serge LECLERCQ, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Magali MAZURIER, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Sylvie LECLAIR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Didier WROBLEWSKI, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Aurélie LECLERE, Guillaume LEGER, Patrick BARETT.

Avaient donné pouvoir : Stéphanie VAN EUW à Jean-François RENARD, Thibault HUMBERT à Jean-François RENARD, Anne LEFEBVRE à Patrice MARCHAND, Ariane COLLARD à Yves CHERON, Alexis MENDOZA-RUIZ à Patrice URVOY, Jacques RENAUD à Daniel DRAY, Thierry BROCHOT à Hervé POTEAUX, Jean-Paul DOUET à François DROUIN, Philippe FROIDEVAL à François DROUIN, Dimitri ROLAND à Patrice URVOY, Françoise DUBREUCQ à Serge LECLERCQ, Paule LAMOTTE à Michel MANSOUX, Nicolas de la FOURNIERE à Patrice MARCHAND, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Assistaient également : Philippe BEC, Secrétaire général de Val d'Oise Environnement, Gilles SINET, Président d'AP3F, Pierre BOUILLON, ONF - Responsable de l'Unité territoriale des Trois Forêts, Delphine BACQUAERT, Chargée de mission au Conseil départemental de l'Oise, Violaine LE ROUX, Déléguée territoriale au Conseil départemental du Val d'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du PNR.

Monsieur MARCHAND propose de procéder à l'approbation procès-verbaux des comités syndicaux du 22 avril 2021 et du 10 mai 2021.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- ADOPTE les procès-verbaux des comités syndicaux du 22 avril 2021 et du 10 mai 2021.

Envoyé en préfecture le 04/11/2021
Reçu en préfecture le 04/11/2021
Affiché le  Pour copie conforme.
ID : 060-256005638-20211025-DELIB312021-DE

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°32/21**

**DESIGNATION DES
CONSEILLERS
REGIONAUX D'ILE-
DE-FRANCE AU
BUREAU DU PARC**

Séance du 25 octobre 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, le 30 septembre 2021, s'est réuni à la salle de l'Obélisque à Senlis, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

PRESENTS :

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, François DESHAYES, Gil METTAI, Audrey HAVEZ, Jean-François RENARD

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 38

votants : 52

Date de convocation :
30 septembre 2021

Collège des Communes : Célia DELAHAYE, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Benoit THIBAUT, Corinne TANGE, Virginie PARDO, Serge LECLERCQ, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Magali MAZURIER, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Sylvie LECLAIR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Didier WROBLEWSKI, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Aurélie LECLERE, Guillaume LEGER, Patrick BARETT.

Avaient donné pouvoir : Stéphanie VAN EUW à Jean-François RENARD, Thibault HUMBERT à Jean-François RENARD, Anne LEFEBVRE à Patrice MARCHAND, Ariane COLLARD à Yves CHERON, Alexis MENDOZA-RUIZ à Patrice URVOY, Jacques RENAUD à Daniel DRAY, Thierry BROCHOT à Hervé POTEAUX, Jean-Paul DOUET à François DROUIN, Philippe FROIDEVAL à François DROUIN, Dimitri ROLAND à Patrice URVOY, Françoise DUBREUCQ à Serge LECLERCQ, Paule LAMOTTE à Michel MANSOUX, Nicolas de la FOURNIERE à Patrice MARCHAND, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Assistaient également : Philippe BEC, Secrétaire général de Val d'Oise Environnement, Gilles SINET, Président d'AP3F, Pierre BOUILLON, ONF - Responsable de l'Unité territoriale des Trois Forêts, Delphine BACQUAERT, Chargée de mission au Conseil départemental de l'Oise, Violaine LE ROUX, Déléguée territoriale au Conseil départemental du Val d'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du PNR.

Monsieur MARCHAND rappelle que l'article 8 des statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France fixant la composition du Comité syndical prévoit que les Régions sont représentées de la façon suivante :

- Pour la Région Hauts-de-France : 6 délégués. Chaque délégué disposant de 13 voix.
- Pour la Région Ile-de-France : 5 délégués. Chaque délégué disposant de 13 voix.

Il ajoute que l'article 9 des statuts prévoit que le Bureau est composé, pour la Région Ile-de-France, de 4 Conseillers régionaux désignés par et parmi le collège des représentants de la Région Ile-de-France

Envoyé en préfecture le 04/11/2021
Reçu en préfecture le 04/11/2021
Affiché le
ID : 060-256005638-20211025-DELIB322021-DE

Il demande au seul représentant de la Région Ile-de-France, Monsieur RENARD, quels sont les délégués désignés pour faire partie du Bureau.

Monsieur RENARD répond : Thibault HUMBERT, Stéphanie VAN EUW, Benjamin CHKROUN et lui-même.

- Thibault HUMBERT, Stéphanie VAN EUW, Benjamin CHKROUN et Jean-François RENARD sont désignés pour faire partie du Bureau.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°33/21**

**PROGRAMME
D'ACTIONS 2022**

Séance du 25 octobre 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, le 30 septembre 2021, s'est réuni à la salle de l'Obélisque à Senlis, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 38

votants : 52

Date de convocation :
30 septembre 2021

PRESENTS :

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, François DESHAYES, Gil METTAI, Audrey HAVEZ, Jean-François RENARD

Collège des Communes : Célia DELAHAYE, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Benoit THIBAUT, Corinne TANGE, Virginie PARDO, Serge LECLERCQ, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Magali MAZURIER, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Sylvie LECLAIR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Didier WROBLEWSKI, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Aurélie LECLERE, Guillaume LEGER, Patrick BARETT.

Avai**ent donné pouvoir** : Stéphanie VAN EUW à Jean-François RENARD, Thibault HUMBERT à Jean-François RENARD, Anne LEFEBVRE à Patrice MARCHAND, Ariane COLLARD à Yves CHERON, Alexis MENDOZA-RUIZ à Patrice URVOY, Jacques RENAUD à Daniel DRAY, Thierry BROCHOT à Hervé POTEAUX, Jean-Paul DOUET à François DROUIN, Philippe FROIDEVAL à François DROUIN, Dimitri ROLAND à Patrice URVOY, Françoise DUBREUCQ à Serge LECLERCQ, Paule LAMOTTE à Michel MANSOUX, Nicolas de la FOURNIERE à Patrice MARCHAND, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Assistaient également : Philippe BEC, Secrétaire général de Val d'Oise Environnement, Gilles SINET, Président d'AP3F, Pierre BOUILLON, ONF - Responsable de l'Unité territoriale des Trois Forêts, Delphine BACQUAERT, Chargée de mission au Conseil départemental de l'Oise, Violaine LE ROUX, Déléguée territoriale au Conseil départemental du Val d'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du PNR.

Monsieur MARCHAND rapporte que le programme d'actions 2022 est composé de 27 opérations.

Il présente les fiches descriptives des opérations suivantes :

- Assistance scientifique et technique à la gestion des milieux naturels
- Programme de conservation de la flore menacée – 6ème tranche

- Restauration écologique de milieux naturels
- Réalisation d'Atlas Communaux de la Biodiversité (ABC)
- Vidéo pédagogique sur le fleurissement durable et la végétalisation des communes
- Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique – Comprendre les blocages de régénération et identifier les leviers sylvicoles possibles
- Prolongation du dispositif d'autostop organisé
- Etudes urbaines
- Fonds d'intervention « études d'aménagement »
- Etudes pour des aménagements paysagers intégrant une gestion alternative des eaux pluviales – 3^{ème} programme
- Fonds pour l'amélioration énergétique des bâtiments publics et l'utilisation des matériaux biosourcés dans la rénovation et la construction neuve
- Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal
- Elaboration de deux cahiers de recommandations architecturales
- Programme de réhabilitation du patrimoine rural
- Circuits d'interprétation des patrimoines – Senlis et Luzarches
- Fonds d'intervention pour des expertises environnementales
- Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité forestière
- Mise en œuvre du projet Alimentaire Territorial – 3^{ème} tranche
- Jalonnement d'un itinéraire de randonnée vélo - boucle V4
- Edition de fiches randonnée
- Programme de communication
- Programmes pédagogiques à destination des scolaires
- Actions de sensibilisation « Grand public » et campagnes écocitoyennes
- Elaboration du T0 – questions 1 à 3
- Travaux à la Maison du Parc
- Equipements du Parc
- Panneaux « communes du Parc naturel régional »

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 4 octobre 2021

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- VALIDE le programme d'actions 2022
- SOLLICITE les partenaires financiers pour le financement de ces actions
- SOLLICITE LA REGION HAUTS DE FRANCE pour une subvention au titre de l'investissement pour les travaux à la Maison du Parc
- AUTORISE le Président à déposer un dossier en réponse à l'appel à projet concernant la réalisation d'Atlas Communaux de la Biodiversité
- AUTORISE le Président à signer les conventions avec les partenaires financiers relatives aux modalités d'attribution et de versement des subventions
- AUTORISE le Président à engager ces actions dès l'accord des subventions

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°34/21**

**REPONSE A UN
APPEL A PROJET
EUROPEEN POUR
UN PROGRAMME DE
RECHERCHE SUR LA
FORET DE
CHANTILLY**

Séance du 25 octobre 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, le 30 septembre 2021, s'est réuni à la salle de l'Obélisque à Senlis, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président

PRESENTS :

NOMBRE DE DELEGUES Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, François DESHAYES, Gil METTAI, Audrey HAVEZ, Jean-François RENARD

en exercice : 86 Collège des Communes : Célia DELAHAYE, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Benoit THIBAUT, Corinne TANGE, Virginie PARDO, Serge LECLERCQ, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Magali MAZURIER, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Sylvie LECLAIR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Didier WROBLEWSKI, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Aurélie LECLERE, Guillaume LEGER, Patrick BARETT.

présents : 38

votants : 52

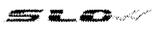
Date de convocation : 30 septembre 2021

Avaient donné pouvoir : Stéphanie VAN EUW à Jean-François RENARD, Thibault HUMBERT à Jean-François RENARD, Anne LEFEBVRE à Patrice MARCHAND, Ariane COLLARD à Yves CHERON, Alexis MENDOZA-RUIZ à Patrice URVOY, Jacques RENAUD à Daniel DRAY, Thierry BROCHOT à Hervé POTEAUX, Jean-Paul DOUET à François DROUIN, Philippe FROIDEVAL à François DROUIN, Dimitri ROLAND à Patrice URVOY, Françoise DUBREUCQ à Serge LECLERCQ, Paule LAMOTTE à Michel MANSOUX, Nicolas de la FOURNIERE à Patrice MARCHAND, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Assistaient également : Philippe BEC, Secrétaire général de Val d'Oise Environnement, Gilles SINET, Président d'AP3F, Pierre BOUILLON, ONF - Responsable de l'Unité territoriale des Trois Forêts, Delphine BACQUAERT, Chargée de mission au Conseil départemental de l'Oise, Violaine LE ROUX, Déléguée territoriale au Conseil départemental du Val d'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du PNR.

Monsieur MARCHAND rappelle que l'Institut de France a constitué un Comité exécutif avec des partenaires (ONF, INRAe, PNR, conservatoire botanique, communauté de communes, ...) et a élaboré un programme de recherche scientifique ambitieux pour comprendre et apporter des solutions aux problématiques de

dépérissement de la forêt de Chantilly.

Envoyé en préfecture le 04/11/2021
Reçu en préfecture le 04/11/2021
Affiché le 
ID : 060-256005638-20211025-DELIB342021-DE

Il ajoute que ce programme comprend de nombreuses facettes et projets pour trouver des financements.

Il explique que la Région Hauts-de-France a lancé un appel à projet pour une aide à la mise en place et au fonctionnement des groupes opérationnels du Partenariat européen d'innovation (PEI) pour la productivité et le développement durable de l'agriculture, qui permettra aux groupes opérationnels retenus de bénéficier d'un financement européen (FEADER).

Il rapporte que le groupe opérationnel qui a été constitué est composé de l'Institut de France, l'INRAe (Centre Nancy Est), le PNR, et l'ONF (Agence de Compiègne), que le projet présenté s'intitule « Imaginer la forêt du futur en tenant compte des leçons du passé » et comporte différents volets :

- Acquérir des connaissances, via une approche dendrochronologique, permettant de comprendre les aléas du passé et hiérarchiser les facteurs de vulnérabilité de cette forêt ;
- Réaliser des projections de l'évolution de la croissance des essences futures selon différents scénarios d'évolution des conditions climatiques et environnementales ;
- Mener un travail de prospective, à partir de ces scénarios, prospective co-construite avec les acteurs de la forêt et la société civile ;
- Mettre en place les outils numériques pour la gestion future de la forêt.

Il affirme que le projet a pour ambition d'imaginer la forêt de Chantilly en 2050 et d'inventer un modèle de forêt durable post-dépérissement.

Il explique que le PNR sera chef de file, c'est-à-dire qu'il sera le gestionnaire administratif et financier de l'enveloppe et l'interlocuteur unique de la Région, qu'il aura en charge de recruter, pour 2 ans, un chargé de mission pour la coordination du projet, qu'il mettra en place un serveur pour un système d'informations géographiques pour la forêt de Chantilly et étudiera les interopérabilités avec les autres outils SIG.

Il présente le plan de financement global :

Dépenses :

Dépenses de personnel (ONF, INRAE, PNR) : 260 331,06 €
Coûts indirects : 39 049,66 € HT
Prestations de services : 130 172,73 € HT
TOTAL 429 553,45 €

Recettes :

Subventions (FEADER et Région Hauts de France) : 343 642,76 € 80%
Autofinancement : 85 910,69 € 20%

Il donne les montants du programme pour le PNR :

Dépenses :

Acquisition du serveur : 7 975 € HT
Prestation informatique pour l'interopérabilité des outils : 18 000 € HT
Chargé de mission coordinateur (21 mois) : 76 907,16 €
Coûts indirects : 11 536,07 €
Equipement du chargé de mission : 1 570 € HT
TOTAL : 115 988,23 €

Recettes :

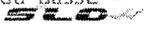
Subventions (FEADER et Région Hauts de France) : 92 790,58 € 80%
Autofinancement : 23 197,65 € 20%

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 4 octobre 2021

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet du groupe opérationnel « Imaginer la forêt du futur Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly »

Envoyé en préfecture le 04/11/2021
Reçu en préfecture le 04/11/2021
Affiché le 
ID : 060-256005638-20211025-DELIB342021-DE

- APPROUVE le plan de financement ainsi présenté

- VALIDE le rôle du Parc naturel régional en tant que Chef de file

- AUTORISE le Président à déposer le dossier de candidature en réponse à l'appel à projet portant sur le soutien à la mise en place et au fonctionnement de groupes opérationnels (GO) dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI) et à signer les documents correspondants

- AUTORISE le Président à signer les conventions avec les partenaires du groupe opérationnel ainsi qu'avec la Région

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°35/21**

**DECISION
MODIFICATIVE N°1**

Séance du 25 octobre 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, le 30 septembre 2021, s'est réuni à la salle de l'Obélisque à Senlis, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 38

votants : 52

Date de convocation :
30 septembre 2021

PRESENTS :

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, François DESHAYES, Gil METTAI, Audrey HAVEZ, Jean-François RENARD

Collège des Communes : Célia DELAHAYE, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Benoit THIBAUT, Corinne TANGE, Virginie PARDO, Serge LECLERCQ, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Magali MAZURIER, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Sylvie LECLAIR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Didier WROBLEWSKI, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Aurélie LECLERE, Guillaume LEGER, Patrick BARETT.

Avaient donné pouvoir : Stéphanie VAN EUW à Jean-François RENARD, Thibault HUMBERT à Jean-François RENARD, Anne LEFEBVRE à Patrice MARCHAND, Ariane COLLARD à Yves CHERON, Alexis MENDOZA-RUIZ à Patrice URVOY, Jacques RENAUD à Daniel DRAY, Thierry BROCHOT à Hervé POTEAUX, Jean-Paul DOUET à François DROUIN, Philippe FROIDEVAL à François DROUIN, Dimitri ROLAND à Patrice URVOY, Françoise DUBREUCQ à Serge LECLERCQ, Paule LAMOTTE à Michel MANSOUX, Nicolas de la FOURNIERE à Patrice MARCHAND, Jean-Marie BONTEMPS à Michel MANSOUX.

Assistaient également : Philippe BEC, Secrétaire général de Val d'Oise Environnement, Gilles SINET, Président d'AP3F, Pierre BOUILLON, ONF - Responsable de l'Unité territoriale des Trois Forêts, Delphine BACQUAERT, Chargée de mission au Conseil départemental de l'Oise, Violaine LE ROUX, Déléguée territoriale au Conseil départemental du Val d'Oise, Sylvie CAPRON, Directrice du PNR.

Monsieur MARCHAND rappelle que le Bureau en date du 22 avril 2021 a autorisé la signature par le Parc d'une convention de mise en œuvre d'une infrastructure mutualisée pour la saisine par voie électronique des demandes ADS avec les communes de Senlis, Saint-Maximin, Pont-Ste-Maxence et les communautés de communes de l'Aire Cantilienne et de Carnelle-Pays de France.

Il ajoute qu'il s'agit d'aider les communautés de communes et communes volontaires à financer l'acquisition et la gestion d'une infrastructure partagée pour optimiser les coûts, leur faciliter le Parc et simplifier le lien avec le logiciel GEOxalis.

Envoyé en préfecture le 04/11/2021
Recu en préfecture le 04/11/2021
Affiché le 04/11/2021
ID : 060-256005638-20211025-DELIB352021-DE

Il rappelle que le Parc effectue l'acquisition du logiciel, les communautés de communes et les communes concernées lui remboursant cette avance selon les termes de la convention signée.

Il indique qu'il convient donc d'inscrire au budget opérationnel :

- En dépense, la somme de 38 120 € au compte 2051 (Concession et droits similaires) pour l'acquisition et l'installation du logiciel
- En recette, la somme de 13 066 € correspondant à la participation des 3 communes et la somme de 18 700 € pour les 2 communautés de communes sur le montant HT, ainsi que 6 354 € du FCTVA.

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 4 octobre 2021

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n°1 du budget opérationnel ci-jointe.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND